

Pour tous les systèmes d'élevage en montagne, les subventions sont essentielles au maintien de l'activité

Éric PERRET¹
Édith THOMSON²
Laurent DOBREMEZ¹
Emmanuel CHANTRY²

1. CEMAGREF - Groupement de Grenoble, unité Agricultures et milieux montagnards

2. SCEES - Bureau du réseau d'information comptable agricole

La diversité des systèmes d'élevage en montagne est appréhendée en tenant compte à la fois de l'orientation économique de l'exploitation - bovine ou ovine, lait ou viande - de la taille du troupeau et du massif.

À l'exception des plus grandes exploitations laitières - bovines et ovines -, les élevages montagnards ont vu, en moyenne, leur revenu s'améliorer sensiblement, en valeur réelle, entre 1992 et 1996. Cette hausse des revenus en montagne s'explique avant tout par la forte augmentation des subventions destinées à compenser la baisse des prix agricoles prévue dans le cadre de la réforme de la Pac de 1993.

L'indemnité spéciale montagne constitue encore, en 1996, près de la moitié des aides pour l'élevage bovin laitier, mais à peine le quart pour les systèmes allaitants, bovins et ovins, pour lesquels prédominent les primes animales.

En 1996, les subventions versées par exploitation d'élevage sont en moyenne équivalentes en plaine et en montagne. Mais elles pèsent davantage dans le revenu des élevages montagnards qui reste inférieur à celui de la plaine. Elles peuvent représenter autant que le revenu agricole, voire deux fois plus en systèmes allaitants.

Une politique spécifique en faveur de l'agriculture de montagne a été mise en place depuis une trentaine d'années. La mesure phare a été l'instauration en 1972 de l'indemnité spéciale montagne (ISM). Cette mesure, appelée à l'époque « l'aide à la vache tondeuse », était destinée à rémunérer les services rendus à la collectivité par les agriculteurs de montagne en matière d'entretien de l'espace. Elle apparaît ainsi, d'une certaine façon, comme précurseur des mesures agri-environnementales. Elle visait aussi à

compenser les surcoûts de l'activité agricole en montagne et sa moindre productivité par rapport à la plaine, et jouait de fait un rôle de soutien des revenus agricoles.

Depuis la réforme de la Politique agricole commune (Pac) décidée en mai 1992 et mise en œuvre en 1993, et la refonte de la politique nationale d'accompagnement, un système d'aides directes s'est généralisé à l'ensemble du territoire et s'est substitué en partie au système de soutien par les prix. Ce nouveau dispositif devait compenser les pertes de

revenus, liées au gel des terres et à la baisse des prix, mais aussi favoriser un resserrement de la hiérarchie des revenus agricoles.

En montagne, où les élevages herbivores soumis à des droits à prime et à produire sont les systèmes de production dominants, quel fut l'impact de cette réforme sur le revenu agricole des exploitations ? Alors que se met aujourd'hui en place une nouvelle réforme de la Pac (Agenda 2000), il est intéressant d'étudier, à partir du réseau d'information comptable agricole (Rica), les résultats que ces exploitations ont obtenus en 1996, soit trois ans après la réforme de 1993, et de les comparer à ceux de 1992, année de transition précédant la réforme.

La diversité des systèmes d'élevage montagnards

Pour rendre compte de la diversité des systèmes de production montagnards, les exploitations de l'échantillon du Rica localisées dans les différents massifs ont été classées en fonction de leur orientation technico-économique et de leur dimension, exprimée pour ces exploitations d'élevage en taille du troupeau. Orientation et dimension peuvent être en effet considérées comme des indicateurs clés de

la stratégie des exploitations. Cette étude porte sur les principaux systèmes d'élevage en montagne ainsi définis (encadrés p. 25 et p. 27).

En 1996, quelques 18 000 exploitations de montagne sont spécialisées en élevage bovin laitier. La zone de montagne accueille ainsi un quart des exploitations laitières françaises. Presque la moitié de ces unités se situent dans le Massif Central Nord, qui est le plus vaste des ensembles géographiques étudiés. Mais les systèmes bovins laitiers sont largement majoritaires dans les Vosges, le Jura et les Alpes du Nord (graphique 1, carte 1).

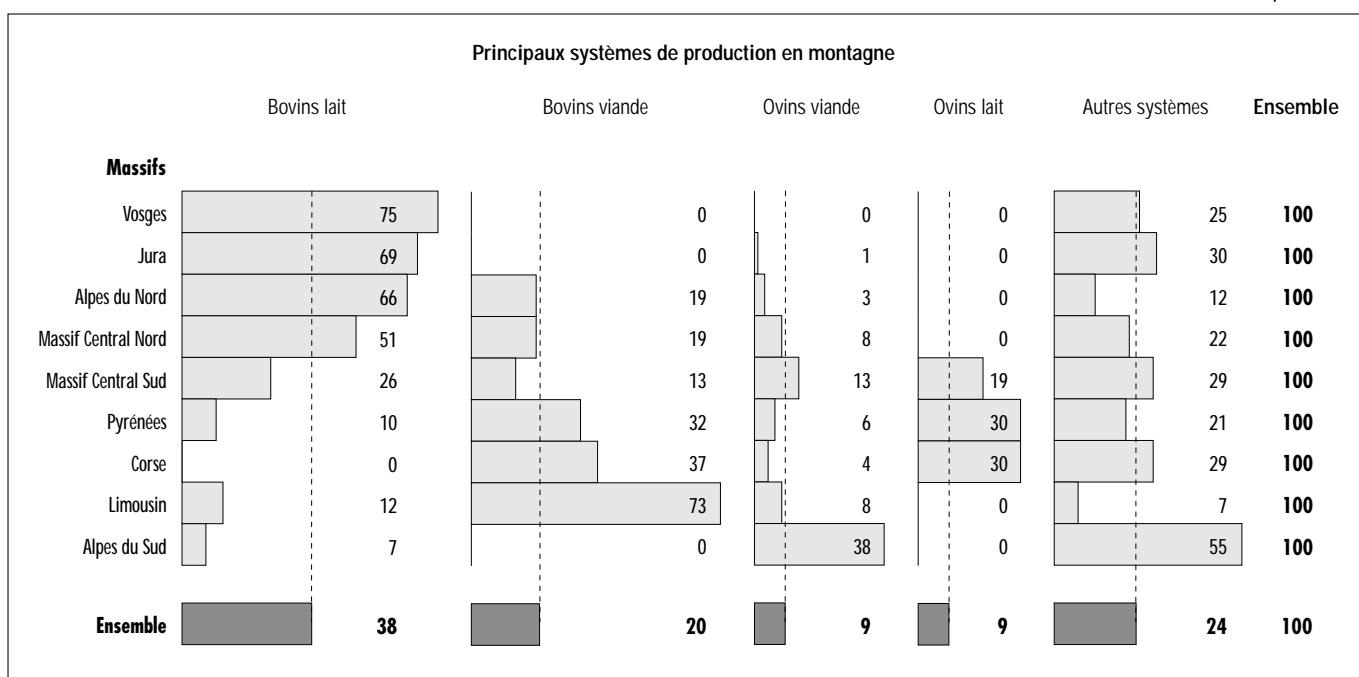
Près de 10 000 exploitations montagnardes sont spécialisées en bovins « élevage et viande », ce qui représente un quart des élevages bovins viande français. Le Limousin est terre d'élection pour ce type d'élevage, également fréquent dans les Pyrénées et en Corse. Ces exploitations orientées vers la viande bovine ont des systèmes d'élevage variés. Le plus courant est sans doute l'élevage d'un troupeau de vaches allaitantes pour la production de brouillards vendus maigres à moins d'un an. Mais d'autres formes existent, pouvant aller jusqu'à l'engraissement de tous les animaux.

Environ 4 500 exploitations de montagne sont tournées vers l'élevage des ovins pour la

Graphique 1

L'élevage bovin laitier prédomine dans les Vosges, le Jura et les Alpes du Nord

En % du nombre d'exploitations



Source : AGRESTE - Rica 1996

Une approche économique à partir du Rica

Le réseau d'information comptable agricole (Rica) s'intéresse aux exploitations ayant une dimension économique supérieure à 12 hectares équivalent blé et employant au moins 0,75 unités de travail annuel (UTA). L'étude porte sur celles qui ont leur siège en montagne (zones de montagne et haute montagne, hors Piémont).

● **Les massifs** considérés sont les Alpes du Nord (Isère, Savoie, Haute-Savoie), les Alpes du Sud, le Jura, les Vosges, le Limousin, le Massif Central Nord (région Auvergne et départements de la Loire et du Rhône), le Massif Central Sud, les Pyrénées et la Corse.

● **L'orientation du système de production** est définie à partir du critère statistique d'orientation technico-économique des exploitations (OTEX). Une marge brute standard (MBS) globale est estimée pour chaque exploitation à partir de ses productions (superficies végétales, effectifs animaux). Elle résulte de la somme des MBS partielles affectées à chaque production (estimations économiques normatives régionalisées

et actualisées périodiquement). L'OTEX est définie en fonction de la contribution relative de chaque production à la MBS globale de l'exploitation. L'étude porte uniquement sur les exploitations spécialisées en élevage herbivore (OTEX 41 à 44). Les exploitations ayant des brebis et orientées « ovins, caprins et autres herbivores » (OTEX 44) ont été classées en systèmes « ovins lait » si elles ont plus de brebis laitières que de brebis mères nourrices, et en « ovins viande » sinon.

● **La dimension des exploitations** d'élevage est exprimée en nombre de vaches laitières pour l'orientation « bovins lait » et en unité de gros bétail (UGB) pour les autres.

À travers orientation et dimension des exploitations, se dessinent différents systèmes de production en montagne (tableau). Cette étude porte sur les principaux d'entre eux, qui sont les mieux représentés dans l'échantillon du Rica (encadré p. 27). Elle ne retient pas notamment les élevages bovins mixtes (orientation lait, élevage et viande) et les élevages ovins viande de moins de 50 UGB.

Tableau
Les systèmes de production des exploitations de montagne

Orientation et taille du troupeau	Exploitations de montagne	
	Échantillon Rica (Nombre)	Population représentée (Millier)
Bovins lait	276	18,3
Moins de 25 vaches laitières	61	6,0
De 25 à 39 vaches laitières	138	8,6
40 vaches laitières et plus	77	3,7
Bovins élevage et viande	127	9,9
Moins de 50 UGB	26	4,9
50 UGB et plus	101	5,0
Bovins mixtes	66	3,3
Ovins viande	86	4,5
Moins de 50 UGB	11	1,5
50 UGB et plus	75	3,0
Ovins lait	75	4,5
Moins de 50 UGB	33	2,4
50 UGB et plus	42	2,1
Autres orientations	182	8,5
Ensemble	812	49,0

Source : AGRESTE - Rica 1996

viande, qui est le système dominant dans les Alpes du Sud. À peu près autant élèvent des ovins pour le lait. La montagne regroupe ainsi 40 % des élevages ovins viande français et la quasi totalité des élevages ovins laitiers. Les systèmes ovins lait sont en effet spécifiques de la zone de montagne. Ils sont surtout situés dans le Massif Central Sud (bassin de Roquefort), dans les Pyrénées (notamment les Pyrénées-Atlantiques où les exploitations associent souvent élevage ovin laitier et bovin viande), et en Corse.

L'importance croissante des subventions

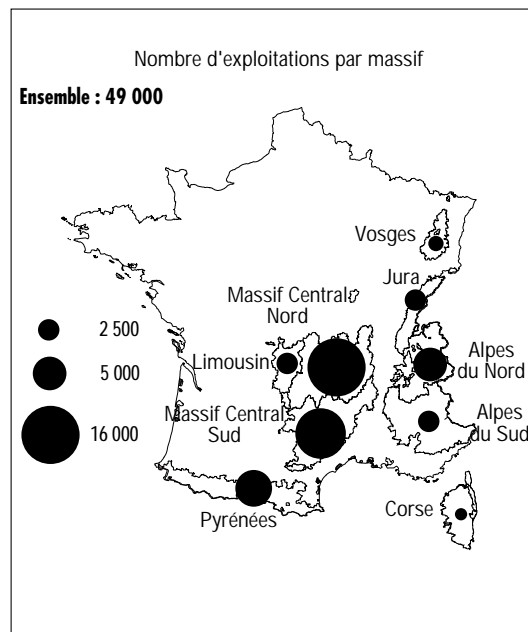
Dans les systèmes d'élevage herbivore, de façon générale, la productivité par unité de gros bétail (UGB) est peu liée à la dimension économique de l'exploitation. Établie au niveau national sur les résultats de 1996, cette situation se retrouve en montagne, où elle avait déjà été mise en évidence sur l'année 1992. Si la taille du troupeau influence peu la productivité unitaire, elle est en revanche, avec

le montant des subventions perçues, un facteur déterminant pour le revenu agricole de l'exploitation (encadré p. 29).

Entre 1992 et 1996, les systèmes d'élevage en montagne ont, en moyenne, connu une amélioration sensible de leur revenu, en valeur réelle, à l'exception notable des plus grandes exploitations laitières, bovines et ovines. Cette hausse des revenus en montagne est due en premier lieu à la forte augmentation des subventions, consécutive à la réforme de la Pac. En 1996, les subventions peuvent désormais représenter autant, voire deux fois plus en systèmes allaitants, que le revenu agricole (graphique 2).

Parmi les subventions perçues par les exploitations, l'ISM représente encore, en 1996, près de la moitié des aides pour les systèmes bovins lait, mais à peine le quart pour les systèmes allaitants, bovins ou ovins. Dans ces systèmes allaitants, les primes animales deviennent majoritaires (prime compensatrice ovine, prime au troupeau de vaches allaitantes...). Avec la réforme de la Pac, des primes végétales ont été attribuées aussi aux

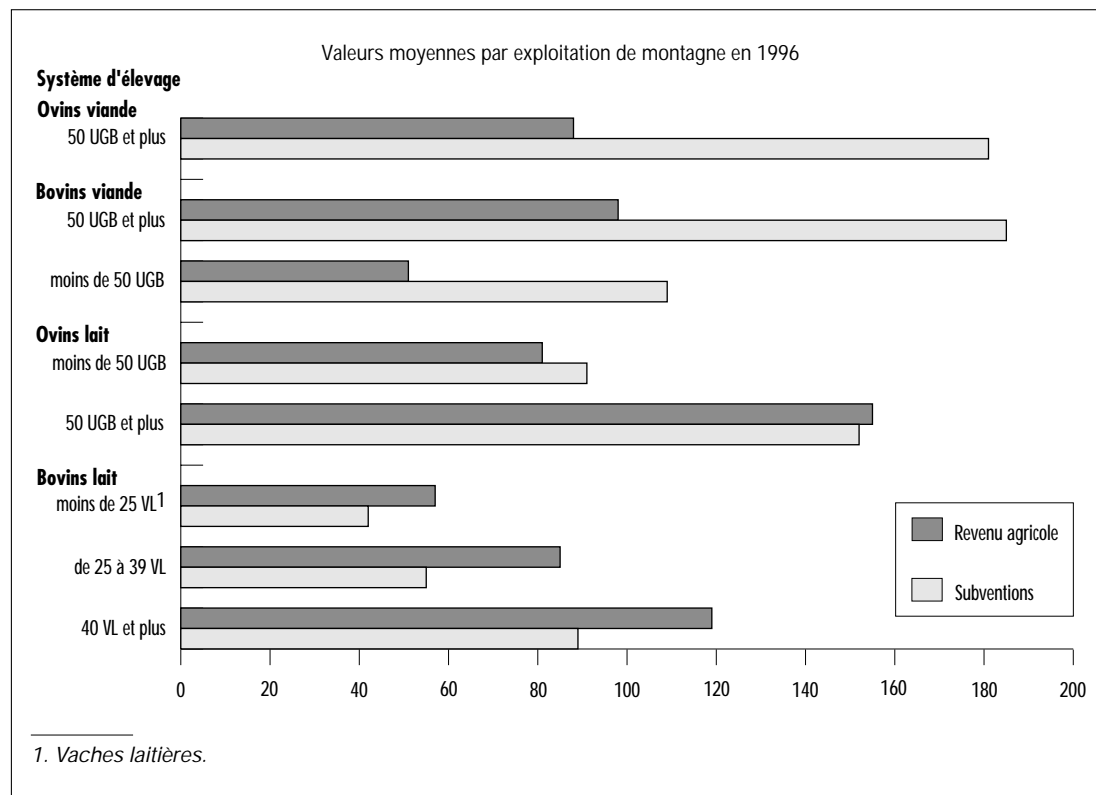
Carte 1
Le Massif Central Nord regroupe un tiers des exploitations agricoles de montagne



Source : AGRESTE - Rica 1996

Graphique 2
Les subventions représentent deux fois le revenu agricole dans les élevages allaitants de montagne

En millier de F



Source : AGRESTE - Rica 1996

systèmes d'élevage montagnards, mais leur montant reste limité quel que soit le système (graphique 3). Les aides agri-environnementales (essentiellement la prime au maintien des systèmes d'élevage extensifs, dite « prime à l'herbe »), sans être négligeables, restent minoritaires. Elles constituent à peine 10 % des aides perçues en systèmes bovins viande ou ovins, et 20 % dans les systèmes bovins laitiers.

En 1996, les subventions versées par exploitation d'élevage sont équivalentes en montagne et en plaine : le montant moyen est en effet du même ordre dans chacune des orientations technico-économiques considérées (bovins lait, bovins élevage et viande, ovins et autres herbivores). La part de l'ISM dans les subventions perçues a régressé et les exploitations de montagne ont perdu en grande partie le bénéfice de subventions majorées par rapport aux exploitations de plaine. Ce sont les systèmes grandes cultures, situés essentiellement en plaine, qui reçoivent désormais les subventions les plus élevées (en moyenne 220 000 F par exploitation).

Des résultats sous forme de moyennes extrapolées

Chaque exploitation du Rica est affectée d'un coefficient d'extrapolation, qui représente son « poids » dans l'univers des exploitations agricoles françaises. Ce coefficient présente cependant deux difficultés importantes pour conduire l'analyse sur les exploitations de montagne.

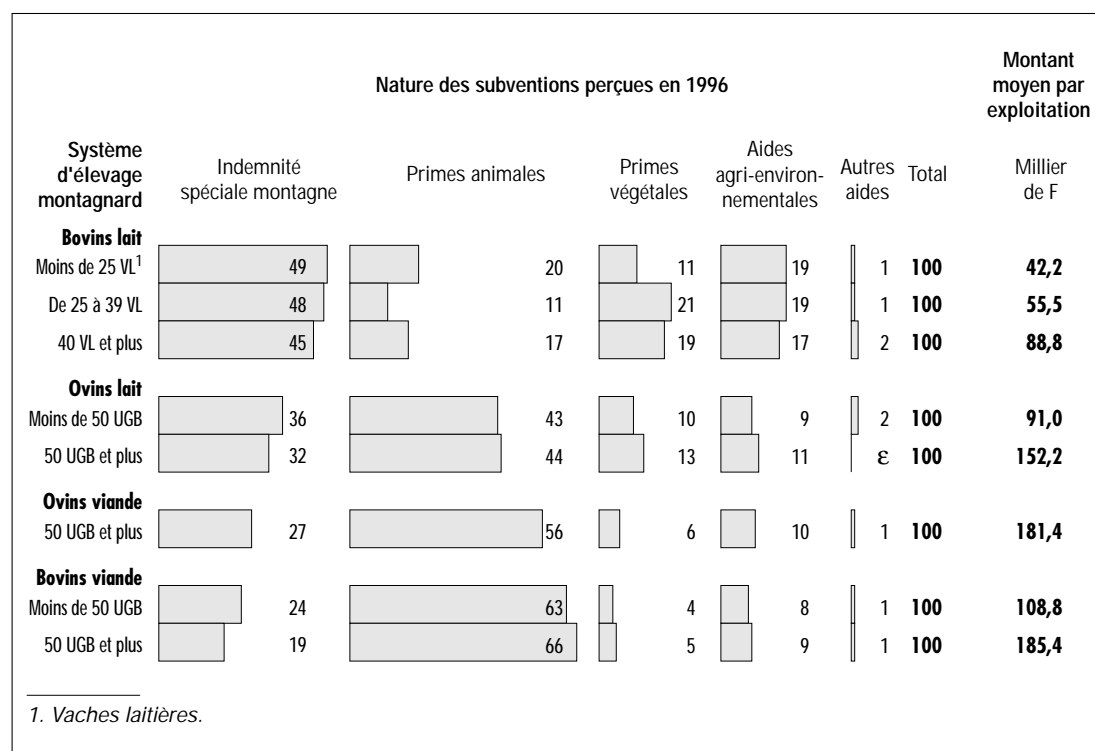
- La pondération, établie au regard d'une volonté de représentativité nationale du Rica, est fondée notamment sur la région, l'OTEX et la dimension des exploitations. Le critère « zone de montagne » n'est pas pris en compte pour établir ces coefficients. La représentativité par rapport à l'ensemble des exploitations de montagne n'est donc pas pleinement assurée. Pour une représentativité plus précise, des investigations lourdes seraient nécessaires.

- La pondération est établie annuellement, des exploitations agricoles entrant et sortant chaque année du champ du Rica. La variation des coefficients d'extrapolation d'une année sur l'autre rend délicate l'analyse des évolutions. Pour remédier à cette difficulté, un échantillon constant a été constitué et le même coefficient a été utilisé pour les deux années comptables étudiées : échantillon constant 1992 - 1996, avec le coefficient de pondération défini pour l'année 1996.

Graphique 3

L'ISM constitue la moitié des aides en systèmes bovins lait, le quart en systèmes allaitants

En % du montant total



Source : AGRESTE - Rica 1996

Le poids des subventions dans le revenu agricole est devenu très important, et cette situation n'est pas spécifique aux exploitations de montagne. Elle y est cependant plus accentuée, du fait que les élevages montagnards ont un revenu moyen inférieur à celui des élevages de plaine.

Les simulations des effets de la réforme de la Pac effectuées en 1993 pronostiquaient un certain rattrapage entre montagne et plaine. Tous types d'exploitations confondues, en 1991, le revenu disponible moyen en montagne était inférieur de 40 % à celui de la plaine. Cet écart devait s'atténuer, pour descendre à moins d'un tiers en fin de réforme, en 1996. En fait, l'analyse a posteriori des évolutions montre que l'écart s'est maintenu et même aggravé, atteignant 50 % en 1996. Il s'agit cependant largement d'un effet de structure, l'évolution ayant été très favorable, contrairement aux prévisions, aux orientations de grandes cultures qui sont très faiblement représentées en montagne. Pour les orientations d'élevage herbivore, l'écart de revenu entre plaine et montagne ne s'est pas accentué, se réduisant même en bovins viande.

D'autre part, un certain resserrement des écarts entre les différents systèmes d'élevage montagnards s'est produit, les facteurs explicatifs variant selon les systèmes.

L'efficacité économique des élevages bovins laitiers montagnards

L'efficacité technico-économique des systèmes bovins laitiers montagnards est réelle, puisque les résultats unitaires, exprimés en marge par UGB, sont comparables en 1996 entre montagne et plaine. Le produit brut par UGB est certes inférieur, en raison d'une productivité laitière un peu plus modeste, mais les systèmes montagnards sont aussi plus économes en charges opérationnelles, surtout en frais d'intensification fourragère. Cependant, le chargement plus élevé en plaine permet d'entretenir, sur des superficies analogues, un troupeau plus important et procure un net avantage aux producteurs laitiers de la plaine : en moyenne par exploitation, ils dégagent une marge brute globale hors subventions

Tableau 1

Les subventions en élevage bovin laitier : 70 % du revenu en montagne, 50 % en plaine

	Exploitations bovins lait				
	Zone de montagne	Dont nombre de vaches laitières			Zone de plaine
		Moins de 25	De 25 à 39	40 et plus	
Valeurs moyennes					
SAU (ha)	51	36	48	78	52
Main-d'œuvre (UTA)	1,6	1,3	1,5	2,1	1,6
Cheptel (UGB)	49	31	47	85	67
Vaches laitières (têtes)	31	20	31	52	36
Ventes de lait (litres)	135 000	81 000	135 000	221 000	198 000
Production laitière (litres/vache laitière)	4 700	4 500	4 700	4 700	5 600
Prix du lait (F/litre)	2,08	2,08	2,08	2,10	2,11
Chargement (UGB/ha de SFP ¹)	1,1	0,9	1,1	1,2	1,5
Résultats unitaires (F/UGB ou ha)					
Frais d'alimentation (F/UGB)	1 100	1 100	1 100	1 100	1 200
Engrais et amendements (F/ha de SAU)	400	300	400	500	700
Produit brut hors subventions (F/UGB)	7 600	7 300	7 600	7 600	8 600
Charges opérationnelles (F/UGB)	2 100	1 900	2 100	2 100	2 500
Marge brute hors subventions (F/UGB)	5 500	5 400	5 500	5 500	6 100
Résultats moyens par exploitation (millier de F)					
Marge brute hors subventions	272	165	257	477	406
Subventions d'exploitation	58	42	55	89	57
Charges de structure	247	151	227	447	352
Revenu agricole	83	56	85	119	111
Revenu agricole par UTA non salariée	55	43	57	62	72

1. Surface fourragère principale (encadré p. 29).

Source : AGRESTE - Rica 1996

Quelques définitions

Les variables utilisées dans cette étude correspondent aux définitions du Rica ou à des critères technico-économiques se rapprochant de ceux habituellement utilisés en gestion.

- La surface fourragère principale (SFP) inclut les parcours (contrairement aux critères standard du Rica).

- L'unité-travail-année (UTA) équivaut à la quantité de travail agricole fournie par une personne occupée à plein temps pendant une année.

- L'unité de gros bétail (UGB) est une unité utilisée pour comparer des effectifs animaux d'espèces ou de catégories différentes. Pour le Rica, comme pour les enquêtes sur la structure des exploitations effectuées par le SCEES, une vache laitière = 1 UGB, une brebis-mère nourrice = 0,18 UGB.

- Le produit brut total (hors subventions d'exploitation) = ventes + autoconsommations et prestations en nature par produit + variations de stocks de produits + produits divers non exceptionnels – achats d'animaux.

- Les charges de l'exploitation sont réparties en deux types :

- les charges opérationnelles, pouvant être affectées à l'une des productions de l'exploitation : engrais et amendements, semences et plants, produits phytosanitaires, aliments du bétail (dont les concentrés), produits vétérinaires et fournitures (y compris emballages) ;

- les charges de structure qui regroupent toutes les autres charges de l'exploitation (y compris carburants, amortissements et charges sociales de l'exploitant et de sa famille).

- La marge brute globale = produit brut total - charges opérationnelles.

- Le revenu agricole = marge brute globale + subventions d'exploitation – charges de structure. Le revenu agricole correspond au résultat courant avant impôts (RCAI), déduction faite des charges sociales de l'exploitant.

Tableau 2

Le revenu des systèmes laitiers de montagne s'améliore dans les petits élevages et diminue dans les grands

En %

Évolution 1992 - 1996 des résultats économiques moyens des exploitations de montagne ¹	Bovins lait			Ovins lait	
	Moins de 25 VL ²	De 25 à 39 VL	40 VL et plus	Moins de 50 UGB	50 UGB et plus
Valeurs moyennes					
SAU (ha)	+ 8	+ 13	+ 10	+ 6	+ 9
Cheptel (UGB)	+ 5	+ 6	+ 7	+ 3	+ 10
Vaches laitières (têtes)	- 3	+ 6	+ 8	///	///
Ventes de lait (litres)	+ 9	+ 11	+ 8	///	///
Production laitière (litres/vache laitière)	+ 11	+ 4	- 1	///	///
Prix du lait de vache (F/litre)	- 5	- 5	- 4	///	///
Brebis laitières (têtes)	///	///	///	- 1	+ 8
Ventes de lait (litres)	///	///	///	+ 21	+ 6
Production laitière (litres/brebis laitière)	///	///	///	+ 23	- 1
Prix du lait de brebis (F/litre)	///	///	///	- 12	- 12
Résultats unitaires (F/UGB)					
Produit brut hors subventions	- 6	- 10	- 8	+ 3	- 4
Charges opérationnelles	- 8	- 10	- 9	+ 5	- 5
Marge brute hors subventions	- 5	- 10	- 8	+ 2	- 4
Résultats moyens par exploitation (millier de F)					
Marge brute hors subventions	0	- 5	- 1	+ 6	+ 5
Subventions d'exploitation	+ 73	+ 73	+ 50	+ 42	+ 42
Charges de structure	+ 5	+ 5	+ 11	+ 10	+ 23
Revenu agricole	+ 18	- 1	- 17	+ 38	- 10
Revenu agricole par UTA non salariée	+ 20	- 1	- 12	+ 29	- 11

1. Évolution en valeur réelle, déflatée par le prix du produit intérieur brut.

2. Vaches laitières.

Source : AGRESTE - Rica 1992 et 1996 (échantillon constant)

supérieure de 49 % à celle des systèmes montagnards. Cet avantage n'est pas réduit par les subventions : le montant moyen perçu, par exploitation laitière et par hectare de SAU, est identique entre montagne et plaine (même si, ramenées à l'UGB, les subventions sont supérieures en montagne : 1 180 F/UGB contre 850). Mais il est entamé par les charges de structure, plus lourdes en plaine : pour le revenu agricole, l'écart au bénéfice de la plaine est ainsi ramené à 33 %. Les subventions représentent 70 % du revenu en montagne, et aussi, désormais, plus de 50 % en plaine où elles ont pris également une grande importance (tableau 1).

En montagne, la taille du troupeau donne une première approche de la diversité des systèmes laitiers. Les exploitations étudiées ont été réparties en trois classes selon leur effectif de vaches laitières : moins de 25, de 25 à 39, 40 et plus. L'effet taille apparaît comme le facteur explicatif principal des écarts de revenu agricole entre exploitations laitières. Ces écarts sont sensibles, puisque le revenu moyen des exploitations élevant plus de 40 vaches laitières est le double de celui des exploitations ayant moins de 25 vaches.

Pourtant, les performances technico-économiques par animal apparaissent indépendantes de la taille de l'élevage. En effet, quelle que soit la classe de taille considérée, les marges brutes unitaires sont semblables : 5 400 à 5 500 F/UGB hors subventions et 6 700 F/UGB en incluant les subventions d'exploitation. Les charges de structure, par hectare de SAU ou par exploitation, progressent sensiblement en fonction de la taille du troupeau. Mais ramenées à l'UGB, ces charges sont analogues (4 900 F/UGB) pour les deux classes d'exploitations ayant moins de 40 vaches laitières (tableau 1).

Le lait savoyard se vend à bon prix

Les analyses conduites sur les années 1992 et 1993 avaient abouti à des conclusions semblables. Après la réforme de la Pac, les facteurs prépondérants dans la formation du revenu des exploitations laitières restent donc les mêmes. Ce qui ne signifie pas, pour autant, que les évolutions aient été négligeables durant cette période.

Tableau 3

Productivité forte et prix du lait élevé procurent un avantage aux zones fromagères des Alpes et du Jura

	Exploitations bovines lait de montagne ayant de 25 à 39 vaches laitières				
	Alpes du Nord	Jura	Massif Central Sud	Massif Central Nord	Tous massifs
Valeurs moyennes					
SAU (ha)	42	55	61	46	48
Main-d'œuvre (UTA)	1,6	1,3	1,7	1,4	1,5
Cheptel (UGB)	46	48	51	46	47
Vaches laitières (têtes)	31	29	32	31	31
Ventes de lait (litres)	143 000	152 000	141 000	128 000	135 000
Production laitière (litres/vache laitière)	5 000	5 700	4 600	4 500	4 700
Prix du lait (F/litre)	2,33	2,21	1,98	2,02	2,08
Chargement (UGB/ha de SFP ¹)	1,2	0,9	1,2	1,1	1,1
Résultats unitaires (F/UGB ou ha)					
Frais d'alimentation (F/UGB)	1 300	1 300	1 000	1 000	1 100
Engrais et amendements (F/ha de SAU)	400	400	400	400	400
Produit brut hors subventions (F/UGB)	8 900	8 700	7 000	7 100	7 600
Charges opérationnelles (F/UGB)	2 300	2 100	2 000	2 000	2 100
Marge brute hors subventions (F/UGB)	6 600	6 600	5 000	5 100	5 500
Résultats moyens par exploitation (millier de F)					
Marge brute hors subventions	304	317	258	235	257
Subventions d'exploitation	43	51	68	54	55
Charges de structure	233	267	243	209	227
Revenu agricole	114	101	83	80	85
Revenu agricole par UTA non salariée	72	76	50	56	57

1. Surface fourragère principale (encadré p. 29).

Source : AGRESTE - Rica 1996

L'évolution la plus marquante entre 1992 et 1996 est la forte progression des ventes de lait dans toutes les classes, qui a accompagné l'augmentation simultanée des quotas laitiers moyens par exploitation. Le nouvel objectif de production, résultant de l'attribution de quotas supplémentaires aux éleveurs prioritaires (jeunes agriculteurs, bénéficiaires d'un plan d'amélioration matérielle), ou de l'acquisition de foncier disposant de droits à produire, est atteint grâce à l'accroissement de l'effectif des vaches laitières et, dans les exploitations ayant moins de 40 vaches, à l'amélioration de la productivité par vache. En moyenne, le revenu agricole s'est amélioré, en valeur réelle, entre 1992 et 1996 dans les plus petites exploitations et a diminué dans les plus grandes (tableau 2). La part des subventions dans le revenu a fortement progressé (de plus de 20 points, quelle que soit la classe de taille). La baisse du revenu moyen des plus grandes exploitations résulte essentiellement de l'accroissement des charges de structure,

en particulier des charges sociales de l'exploitant et des amortissements. Ainsi, en 1996, en termes de revenu par travailleur et en valeur moyenne, les exploitations de 25 à 39 vaches se rapprochent des plus grandes exploitations qui ont recours à une main-d'œuvre plus abondante.

Pour un cheptel de même taille, les différences entre les massifs montagneux sont également importantes, comme l'illustrent les résultats en 1996 des exploitations laitières ayant entre 25 et 39 vaches (tableau 3).

Dans le Massif Central Nord, qui rassemble à lui seul près de la moitié des exploitations de cette classe, le revenu se rapproche de la valeur moyenne, une productivité laitière modeste et un prix du lait inférieur de 6 centimes par litre à la moyenne étant en partie compensés par une économie de charges (opérationnelles et de structure). Dans le Massif Central Sud, le revenu par exploitation est également semblable à la moyenne générale, malgré une faible marge par UGB (hors subventions), grâce à des cheptels plus importants et des superficies plus vastes, qui expliquent ainsi des montants de subventions plus élevés.

Ce sont les Alpes du Nord qui obtiennent les meilleurs résultats, grâce à la productivité laitière (+ 300 litres/vache par rapport à la moyenne) et, surtout, à la valorisation du lait (+ 25 centimes/litre), qui est utilisé notamment pour la fabrication de fromages d'appellation disposant de bons débouchés (Reblochon, Beaufort...). Ces suppléments de recettes compensent largement les frais d'alimentation plus lourds. Dans le Jura, zone de production du Comté, le lait est aussi mieux valorisé qu'en moyenne (+ 13 centimes/litre) et la productivité laitière est particulièrement élevée (+ 1 000 litres/vache). Mais les charges de structure (notamment les frais de mécanisation) pénalisent le résultat final, qui reste cependant supérieur de 19 % à la moyenne des exploitations ayant entre 25 et 39 vaches.

L'impact des primes en élevage bovin viande

Toutes tailles de troupeau confondues, le revenu agricole moyen des élevages bovins viande en montagne est assez proche de la moyenne nationale (75 000 F contre 87 000 en 1996). En montagne, une meilleure valorisation des animaux compense partiellement la taille plus réduite du cheptel (63 UGB contre 79).

Tableau 4

Le nombre de bovins viande détermine les primes et le revenu

Résultats économiques des exploitations de montagne	Bovins viande		Ovins viande
	Moins de 50 UGB	50 UGB et plus	50 UGB et plus
Valeurs moyennes			
SAU (ha)	41	81	81
Main-d'œuvre (UTA)	1,2	1,5	1,6
Cheptel (UGB)	37	86	91
Chargement (UGB/ha de SFP) ¹	1,0	1,3	1,2
Vaches allaitantes (têtes)	28	52	///
Prix des bovins de moins d'un an (F/tête)	3 400	3 900	///
Brebis mères (têtes)	///	///	330
Prix de vente des agneaux (F/tête)	///	///	420
Résultats unitaires (F/UGB ou ha)			
Frais d'alimentation (F/UGB)	500	400	640
Engrais et amendements (F/ha de SAU)	200	250	170
Produit brut hors subventions (F/UGB)	3 000	2 800	2 500
Charges opérationnelles (F/UGB)	1 000	900	1 100
Marge brute hors subventions (F/UGB)	2 000	1 900	1 400
Résultats moyens par exploitation (millier de F)			
Marge brute hors subventions	76	160	127
Subventions d'exploitation	109	185	181
Charges de structure	134	247	220
Revenu agricole	51	98	88
Revenu agricole par UTA non salariée	43	71	55

1. Dans les systèmes ovins en montagne, les superficies de parcours utilisés sont souvent sous-déclarées, en raison de leur statut foncier précaire ; le niveau du chargement est donc surestimé (encadré p. 29).

Source : AGRESTE - Rica 1996

En systèmes bovins viande, la marge brute moyenne par animal (hors subventions) est beaucoup plus faible qu'en systèmes bovins lait (1 900 F/UGB contre 5 500) et le revenu est essentiellement déterminé par la taille du troupeau. Ainsi, les exploitations de plus de 50 UGB, bien que dégagant une marge unitaire par UGB inférieure à celle des unités de moins de 50 UGB, obtiennent au bout du compte un revenu moyen qui est le double (tableau 4).

L'analyse par massif fait ressortir certains traits spécifiques. Parmi les élevages de plus de 50 UGB, une partie des exploitations limousines vendent des veaux sous la mère au prix moyen de 4 800 F par tête. Les bovins de moins d'un an se vendent à un prix voisin dans le Massif Central Nord et le Limousin (3 700 F/tête), mais plus élevé dans le Massif Central Sud (3 900 F/tête).

Outre un agrandissement des moyens de production (surfaces et cheptel), la période 1992-1996 a été marquée par la crise de la « vache folle » qui s'est traduite, en 1996, par une chute des prix de vente et une dépréciation de la valeur des stocks entraînant une baisse du produit brut. L'octroi de primes exceptionnelles à la suite de cette crise a ren-

forcé le poids des subventions qui ont « explosé » depuis 1992. Pour les élevages bovins viande de montagne, elles atteignent en moyenne 150 000 F par exploitation en 1996, après une progression de 100 à 150 % en l'espace de quatre ans, qui a permis d'améliorer le revenu de ces élevages (tableau 5). En montagne, le revenu en bovins viande correspond à peu près au revenu moyen obtenu par les exploitations laitières. Mais, dans ces systèmes bovins viande, les subventions perçues représentent environ le double du revenu agricole.

Le montant moyen des subventions perçues par animal est certes favorable à la montagne, mais diffère relativement peu de la moyenne nationale (2 400 contre 2 000 F/UGB).

Le caractère extensif des systèmes ovins viande

En 1996, le prix de vente des agneaux en montagne (420 F/tête) est semblable à la moyenne nationale, qui a progressé en francs constants de + 7,6 % en un an, bénéficiant ainsi indirectement de la crise de la « vache folle ».

Les exploitations ovines élevant plus de 50 UGB peuvent être comparées avec les systèmes bovins viande de la même taille. Avec des dimensions semblables en superficie et en cheptel, les exploitations ovins viande dégagent en 1996 un revenu inférieur de 10 000 F en moyenne (tableau 4). Elles se distinguent par le caractère nettement extensif de la conduite fourragère : les dépenses d'engrais se limitent à 170 F par hectare de SAU. Mais, comparées aux systèmes bovins viande, leurs charges d'alimentation sont assez lourdes (640 F/UGB) et leur marge brute par UGB est inférieure. De plus, les exploitations ovines perçoivent aussi des subventions plus faibles (2 000 F/UGB contre 2 150). Les charges de structure, moins importantes, permettent cependant un rattrapage partiel au niveau du revenu.

L'agrandissement des structures et l'accroissement du cheptel (+ 9 % pour les brebis) ainsi que l'augmentation des subventions marquent l'évolution 1992-1996 (tableau 5). La progression des subventions est cependant moins spectaculaire qu'en systèmes bovins viande. Ces accroissements permettent de compenser la diminution de la marge brute par animal.

Les exploitations ovines percevaient plus de subventions que les exploitations bovines en 1992. En 1996, les montants moyens par

Tableau 5
Pour les élevages bovins viande de montagne, la croissance des subventions a entraîné celle des revenus

Évolution 1992 - 1996 des résultats économiques moyens des exploitations de montagne ¹	Bovins viande		Ovins viande
	Moins de 50 UGB	50 UGB et plus	50 UGB et plus
Valeurs moyennes			
SAU (ha)	+ 9	+ 19	+ 8
Cheptel (UGB)	+ 6	+ 24	+ 11
Vaches allaitantes (têtes)	+ 19	+ 20	///
Prix des bovins de moins d'un an (F/tête)	- 11	+ 7	///
Brebis mères (têtes)	///	///	+ 9
Prix de vente des agneaux (F/tête)	///	///	- 2
Résultats unitaires (F/UGB)			
Produit brut hors subventions	- 19	- 36	- 16
Charges opérationnelles	+ 9	- 17	- 8
Marge brute hors subventions	- 28	- 42	- 22
Résultats moyens par exploitation (millier de F)			
Marge brute hors subventions	- 24	- 29	- 13
Subventions d'exploitation	+ 106	+ 149	+ 39
Charges de structure	+ 8	+ 5	+ 12
Revenu agricole	+ 112	+ 56	+ 12
Revenu agricole par UTA non salariée	+ 125	+ 68	+ 8

1. Évolution en valeur réelle, déflatée par le prix du produit intérieur brut.

Source : AGRESTE - Rica 1992 et 1996 (échantillon constant)

Tableau 6
Système ovins viande : des caractéristiques très liées au massif montagneux

	Exploitations ovins viande de montagne ayant 50 UGB et plus		
	Alpes du Sud	Massif Central Nord	Massif Central Sud
Valeurs moyennes			
SAU (ha)	95	69	71
Main-d'œuvre (UTA)	1,7	1,6	1,6
Cheptel (UGB)	108	89	79
Brebis mères (têtes)	550	280	250
UGB ovines/UGB totales (%)	99	69	65
Prix de vente des agneaux (F/tête)	400	400	460
Nombre d'agneaux vendus par brebis	0,6	0,8	1,1
Résultats unitaires (F/UGB ou ha)			
Frais d'alimentation (F/UGB)	500	800	700
Produit brut ovin hors subventions (F/UGB ovine)	1 500	1 600	2 200
Marge brute hors subventions (F/UGB)	1 100	1 700	1 600
Subventions d'exploitation (F/UGB)	2 200	1 600	1 900
Charges de structure (F/ha de SAU)	2 600	3 300	2 700
Résultats moyens par exploitation (millier de F)			
Revenu agricole	115	69	88

Source : AGRESTE - Rica 1996

Tableau 7
Système ovins lait : une marge unitaire plus élevée dans les grands troupeaux

	Exploitations ovins lait de montagne	
	Moins de 50 UGB	50 UGB et plus
Valeurs moyennes		
SAU (ha)	39	76
Main-d'œuvre (UTA)	1,6	2,0
Cheptel (UGB)	39	70
Brebis laitières (têtes)	180	320
Ventes de lait (litres)	26 000	68 000
Production laitière (litres/brebis laitière)	145	220
Prix du lait de brebis (F/litre)	5,53	5,12
Chargement (UGB/ha de SFP) ¹	1,6	1,3
Résultats unitaires (F/UGB ou ha)		
Frais d'alimentation (F/UGB)	1 100	1 400
Engrais et amendements (F/ha de SAU)	500	500
Produit brut hors subventions (F/UGB)	6 200	9 000
Charges opérationnelles (F/UGB)	1 900	2 600
Marge brute hors subventions (F/UGB)	4 300	6 400
Résultats moyens par exploitation (millier de F)		
Marge brute hors subventions	167	448
Subventions d'exploitation	91	152
Charges de structure	177	446
Revenu agricole	81	154
Revenu agricole par UTA non salariée	51	79

1. Dans les systèmes ovins en montagne, les superficies de parcours utilisés sont souvent sous-déclarées, en raison de leur statut foncier précaire ; le niveau du chargement est donc surestimé (encadré p. 29).

Source : AGRESTE - Rica 1996

exploitation sont analogues. Pour les exploitations ovins viande, comme pour les bovins viande, les subventions représentent désormais le double du revenu agricole.

Les exploitations ovins viande de plus de 50 UGB diffèrent d'un massif montagneux à l'autre, ce qui illustre la diversité des systèmes d'élevage (tableau 6).

Dans les Alpes du Sud, les élevages se distinguent d'abord par la grande taille du troupeau ovin (550 brebis) sur de vastes superficies, avec une proportion importante de parcours. Le produit brut ovin relativement modeste résulte d'une faible productivité, mais les charges opérationnelles sont réduites. Grâce à l'importance du troupeau et aux primes induites – dont l'ISM majorée en zone sèche ou en haute montagne –, le revenu atteint 115 000 F en moyenne par exploitation.

Les exploitations du Massif Central Nord obtiennent la meilleure marge moyenne par animal, grâce à la présence fréquente de troupeaux bovins (laitiers notamment), et malgré des frais d'alimentation importants. Mais le revenu reste relativement faible en raison de montants de subventions inférieurs et de charges de structure élevées.

Le Massif Central Sud obtient le meilleur produit brut ovin en conjuguant les meilleurs prix de vente et la plus forte productivité, mais la taille réduite du troupeau (250 brebis en moyenne) ne permet d'obtenir qu'un revenu égal à la moyenne.

La baisse du prix du lait de brebis

Les exploitations ovins lait de plus de 50 UGB dégagent une marge moyenne par UGB bien plus élevée que les unités situées en dessous de ce seuil, en raison surtout d'une meilleure productivité laitière (220 litres par brebis, soit 75 litres de plus). Et ce, malgré un prix du lait un peu plus faible et des frais d'alimentation plus élevés. À cette meilleure marge unitaire, s'ajoute l'effet taille du troupeau, si bien que le revenu moyen, malgré de lourdes charges de structure, atteint près du double de celui des exploitations de moins de 50 UGB (tableau 7). Cependant, sur la période 1992-1996, l'évolution sensible des charges de structure (frais de mécanisation et charges sociales) a conduit à une baisse de 10 % (en francs constants) du revenu moyen des exploitations de plus de 50 UGB (tableau 2). La diminution du prix du lait de brebis, qui a atteint – 12 % en valeur réelle entre 1992 et 1996, a affecté l'ensemble des exploitations.

Dans le Massif Central Sud, territoire principal du Roquefort, les exploitations ovines laitières ayant plus de 50 UGB affichent, en 1996, un revenu agricole supérieur de 18 % à la moyenne des unités de cette classe. Ce résultat, acquis en dépit de charges plus lourdes, est dû essentiellement à une productivité plus forte qu'ailleurs (250 litres de lait par brebis) et à un troupeau plus important (510 brebis en moyenne). L'écart est encore plus net pour les exploitations de moins de 50 UGB. Leur revenu est, dans le Massif Central Sud, supérieur de 58 % à la

moyenne. Elles aussi disposent d'un cheptel plus important que dans les autres massifs (280 brebis en moyenne) et dont la productivité est plus élevée (220 litres/brebis).

À l'opposé, les exploitations des Pyrénées, toutes tailles confondues, ont un faible effectif ovin (194 brebis contre 305 en moyenne) et une productivité laitière modeste (85 litres/brebis contre 190). Mais elles valorisent mieux le lait (5,75 F/litre contre 5,25). Ces exploitations possèdent en complément un élevage bovin, mais dégagent un revenu médiocre par rapport à la moyenne d'ensemble.

Éléments bibliographiques

BAZIN G., COLSON F., CHATELLIER V. (1998), « Simulations, dans le cadre de l'Agenda 2000, d'un rééquilibrage des aides directes à l'agriculture française privilégiant les soutiens à la gestion de l'espace ». Communication à la session de la Société Française d'Économie Rurale des 3 et 4 novembre 1997. *Économie Rurale* n° 247, septembre-octobre 1998, p. 50-54.

SCEES, INSEE, INRA (1998), « Résultats économiques des exploitations agricoles en 1996 - Réseau d'information comptable agricole ». AGRESTE - *Les Cahiers* n° 31-32, août, 65 p.

BAZIN G. (1998), « Agriculture de montagne et soutien public à la gestion de l'espace ». *Courrier de l'environnement de l'INRA* n° 33, avril, p. 61-72.

BAZIN G., BLOGOWSKI A., BOYER P. (1996), « Réforme de la Pac et réduction des inégalités de revenu agricole - Premiers effets en France ». *Économie Rurale* n° 232, mars-avril, p. 20-26.

DOBREMEZ L., PERRET E. (1996), « Analyse économique des systèmes de production en montagne (Résultats RICA - année 1992) ». Cemagref AMM Grenoble, mars, 29 p. + annexes.

DOBREMEZ L. (1996), « Voies d'adaptation des exploitations agricoles de montagne ». *Aménagement et nature* n° 120, hiver 1995-96, p. 75-85.

ERNOULT C. (1995), « L'ISM, une mesure originale en faveur de l'agriculture montagnarde ». *Montagne, laboratoire de la diversité*, Cemagref éd., p. 181-191.

SCEES, INSEE, INRA (1994), « RICA - Résultats standard 1992 ». AGRESTE - *Données chiffrées* n° 57, avril, 261 p.

BLOGOWSKI A., PASCALIS C. (1993), « Les effets de la réforme de la PAC sur les concours publics à l'agriculture ». AGRESTE - *Cahiers* n° 16, décembre, p. 24-34.